

Groupe de travail « auto-rénovation accompagnée »

Territoire de l'Eurométropole de Strasbourg

Compte rendu de la réunion du 7 février 2024

L'ARA, acronyme pour Auto-Rénovation Accompagnée, est un concept qui se réfère, lorsqu'il est employé, à des pratiques diverses, peu et inégalement déployées sur les territoires du Grand-Est. On peut le définir comme une relation de coopération entre une personne ayant le savoir-faire pour réaliser un lot de travaux, et une personne souhaitant la réaliser elle-même, mais ne disposant pas de ce savoir-faire.

Le groupe de travail « auto-rénovation accompagnée » a été initié dans le cadre du Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) « Ensemble Ecorénovons Strasbourg & Eurométropole », démarche portée par Relais 2D pour la période 2022-2023 et co-animée par l'Eurométropole de Strasbourg et le pôle Build & Connect. Le PTCE, qui visait accompagner la structuration de la filière de la rénovation énergétique du bâtiment, a donné un cadre partenarial pour travailler autour de 4 axes : **l'attractivité des métiers du secteur, la montée en compétence des salariés, la coopération économique et la rénovation responsable (réemploi et matériaux issus de l'économie circulaire dans les rénovations)**. Ce groupe de travail a été décidé collégialement par les participants aux instances de naissance du PTCE lors de l'élaboration de sa feuille de route.

Les membres du groupe de travail ARA du PTCE sont invités aux séances de travail du groupe de travail ARA initié par Envirobat Grand Est - ARCAD LQE (basé à Nancy) qui a comme objectif d'identifier ce qui existe déjà en termes d'ARA sur le Grand Est et définir un plan d'actions pour développer l'ARA sur la région Grand Est.

Contexte : fin de la convention entre l'État et Relais 2D pour le PTCE et départ de la référente PTCE de Relais 2D (Manon Ohlmann). Le nouveau format du PTCE serait acté pour mars 2024, toutefois, le besoin de poursuivre le travail partenarial en faveur de l'accompagnement de la structuration de la rénovation énergétique des bâtiments est partagé. Ainsi, le travail de ce groupe de travail peut se poursuivre avec un co-pilotage Alter Alsace Énergies et l'Eurométropole de Strasbourg si les partenaires le souhaitent, dans la continuité des travaux engagés dans le cadre du PTCE.

Objectif de la séance : valider les livrables 2023 et acter le plan d'action et les livrables 2024 du GT

Rappel des livrables 2023 du GT :

- Guide ARA d'AAE
- Charte d'engagements d'AAE à destination des artisans
- Supports de communication sur l'ARA à destination des professionnels et des particuliers

Échanges

- Oktave : intéressé par la méthodologie de l'ARA et avoir des partenaires ouverts à l'ARA pour compléter son offre de service ; observation : l'accompagnateur d'auto-rénovation ne réduit pas son temps passé sur les chantiers, mais passe autrement son temps à suivre le chantier (bénéfice à ne pas mettre en avant)

- Besoin de plus de visibilité des acteurs accompagnateurs de l'auto-rénovation locaux : bénéfice de rentrer en réseau entre acteurs accompagnateurs de l'auto-rénovation à mettre en avant dans la communication sur le développement de l'ARA, informer les artisans sur les réseaux existants (Twiza, collectif biosourcés Grand Est, etc.)
- **Mobilisation des acteurs indirectement concernés par l'orientation des ménages vers les bons interlocuteurs pour une rénovation énergétique performante :**
 - La **Chambre des notaires** a la volonté de pouvoir conseiller les acheteurs, mais ne sait pas vers qui envoyer les personnes qui souhaitent rénover leur habitat qu'ils achètent, alors qu'ils ne répondent pas à la sollicitation régulière d'Oktave, volontaire de leur apporter ces informations
 - **Agences immobilières** : rencontres organisées avec l'agence du climat pour qu'elles orientent vers l'agence du climat les acheteurs qui souhaitent rénover leur futur habitat
 - **Banquiers** : rencontres organisées avec l'agence du climat pour que les banques soient sensibilisées et qu'elles orientent les particuliers dans le cadre de leur projet de rénovation énergétique vers l'agence
- Problématique du volume d'évacuation des déchets (1^{ère} étape d'un projet de RE) : le service collecte et valorisation des déchets de l'Eurométropole de Strasbourg indique qu'ils envisagent une **évolution du règlement des déchèteries permettant d'accepter indifféremment les déchets issus du bricolage ou de la rénovation des ménages** (face à la difficulté de distinguer les déchets issus de l'activité de bricolage et petits travaux des ménages et des activités économiques et assimilées dont les activités du bâtiment, des salariés de chèques emploi service et des auto-entrepreneurs), **cependant le maintien de cette limitation de volume à 1m³ doit être maintenu** pour assurer le fonctionnement des sites dans de bonnes conditions et maîtriser les flux de déchets pris en charge par la collectivité. Toutefois, avec la mise en place de la REP PMCB (responsabilité élargie du producteur des produits et matériaux de construction du bâtiment) depuis 2023, des **points de collecte** avec une reprise gratuite des déchets du bâtiment **pour les professionnels et les particuliers** sont mis en place et cartographiés (liste évolutive) sur le [site de l'OCAB Bâtiment](#) (organisme coordonnateur des écoorganismes du secteur du bâtiment).
- Volonté, mais difficulté de réaliser des rénovations énergétiques des bâtiments avec des **matériaux biosourcés** :
 - Contexte : les services de la Ville de Schiltigheim et d'Illkirch-Graffenstaden n'autorisent pas l'ITE avec du polystyrène
 - Urbanis indique une **difficulté de trouver des entreprises** qui sont en capacité de rénover des copropriétés avec des matériaux biosourcés
 - Agence du climat rappelle que les matériaux biosourcés sont la seule solution pour l'isolation du bâti ancien
 - Oktave indique que les particuliers sont souvent en demande d'utiliser des matériaux biosourcés mais changent d'avis en voyant le prix → solution possible pour une rénovation énergétique performante et bas carbone : **mettre en concurrence le prix de 2 solutions biosourcés, pas une offre biosourcé et non-biosourcé**

- **Aide financière dédiée à l'ARA : pas d'initiative locale sans directive nationale**
 - Observation : les aides financières spécifiques donnent souvent lieu à des fraudes, et l'ARA ne doit pas être encouragée par une incitation financière en premier lieu, l'absence d'aide spécifique dédiée à l'ARA est donc positif dans le contexte actuel
 - Le service habitat de l'Eurométropole indique qu'il n'y a pas de financement dédié à l'ARA prévu pour l'instant dans sa nouvelle aide à la rénovation énergétique (accompagnement finance l'intervention des entreprises RGE), mais qu'il fait la **veille et benchmark** des initiatives sur d'autres territoires en tant que participant du sous-groupe aides financières du GT ARA Grand Est

- **Projet d'organisation des ateliers d'information sur l'ARA aux professionnels et particuliers :**
 - Portes d'entrée possibles pour les professionnels : Coobâtir, **négociants matériaux biosourcés** (qui organisent des ateliers semblables à ce qu'on souhaite, renvoi des professionnels intéressés vers AAE via le flyer)
 - Portes d'entrée possibles pour orienter les particuliers : agence du climat, Oktave, Urbanis
 - Lot de travaux : commencer par les lots les plus simples pour l'ARA (démolition, placo, VMC), travaux d'induits à la rénovation
 - Lieux à considérer pour l'organisation des ateliers :
 - Soit chez le professionnel, soit sur un chantier conventionnel d'un professionnel
 - Lieu dans la 2^e couronne de l'Eurométropole de Strasbourg
 - Lieu neutre avec une accessibilité
 - Éviter les plateaux techniques pour les ateliers ARA pour garder le relationnel avec l'artisan, privilégier l'atelier ou le chantier de l'artisan
 - Autres possibilités : AFPA, KaléidosCOOP, plateau Praxibat (limité à 10-12 personnes)
 - Dédommagement des artisans qui animent les ateliers
 - Tenir compte du fait que pour les particuliers ne raisonnent pas toujours en termes de performance énergétique quand ils se lancent dans l'auto-rénovation (accompagnée)
 - Urbanis indique avoir identifié une **copropriété à Schiltigheim intéressée par l'ARA** (refus de la Ville de Schiltigheim de l'isolation polystyrène) → éventuelle **démonstrateur** ?

- Dans un esprit de transparence et d'ouverture au dialogue, proposition d'**informer la FFB 67, la CAPEB 67, la CMA et l'URSCOP Grand Est de l'avancement du GT ARA EMS**

- **Assurance dans le cadre de l'ARA** : Coobâtir indique qu'une solution est d'afficher dans le devis la garantie décennale par une formulation « formation avec mise en pratique de technique de bâtiment » (cas de Coobâtir), en précisant « sous condition de dommages-ouvrage du particulier » → MOA particulier n'a pas de sanction pénale, mais la souscription d'une assurance dommages-ouvrage reste obligatoire pour le particulier
 - Besoin d'associer un assureur au GT ARA

Plan d'action et livrables 2024

Objectifs :

- Avoir des artisans qui proposent un service d'accompagnement de l'auto-rénovation sur l'Eurométropole de Strasbourg (liste diffusable)
- Orienter les particuliers qui souhaitent se lancer dans une démarche d'auto-rénovation vers des professionnels (accompagnateurs de l'auto-rénovation)

Plan d'action :

- Organiser des ateliers d'information à destination des professionnels qui souhaitent devenir accompagnateurs de l'auto-rénovation (atelier théorique suivi par une démonstration (pratique)) et les mettre en réseau (par des réseaux existants)
- Organiser des ateliers à destination des particuliers intéressés par l'ARA
- Informer la FFB 67, la CAPEB 67, la CMA et l'URSCOP Grand Est des livrables et l'orientation du GT ARA à dans un esprit de transparence et d'ouverture au dialogue dans le cadre d'une réunion de présentation
- Poursuivre la veille sur l'évolution des aides financières dédiées à l'ARA à l'échelle nationale (GT ARA Envirobat Grand Est / sous-groupe aide financière)
- Faire le lien entre les travaux du GT ARA EMS et le GT ARA Grand Est

Livrables :

- Liste diffusable des accompagnateurs de l'auto-rénovation
- Ateliers d'information sur l'ARA à destination des particuliers et professionnels

Perspectives de travail pour le S1 2024 :

Prochaine réunion spécifique au cadre assurantiel de l'ARA (Coobâtir) : 27 mars 2024 de 10h à 11h30

- Recensement auprès des assurances des critères d'éligibilité des professionnels pour être accompagnateur de l'auto-rénovation (assurance) - *Coobâtir*
- Organisation d'un RDV de présentation à la FFB, CAPEB, CMA, URSCOP - *Alter Alsace Énergies, Eurométropole de Strasbourg*
- Recensement des contacts artisans - *Alter Alsace Énergies*
- Faire le lien avec le GT ARA Grand Est – *Eurométropole de Strasbourg*
- Organisation d'un atelier à destination des particuliers - *Alter Alsace Énergies*

Participants :

Organisme	Nom	Fonction	Adresse mail	N° de tél.
Agence du climat	Sarah FLEURY	Conseillère France Rénov	sarah.fleury@agenceduclimat-strasbourg.eu	03 69 24 82 82
Alter Alsace Énergies	Antoine CADORET	Conseiller en Rénovation Énergétique aux particuliers et collectivités	antoine.cadoret@alteralsace.org	06 17 96 00 37
Coobâtir	Hélène LORRAIN	Gérante et chargée d'accompagnement	helenelorrain@coobatir.com	06 45 90 08 97
DREAL	Stéphane GUIDAT	Chargé de mission économie de la construction et développement des filières innovantes	stephane.guidat@developpement-durable.gouv.fr	03 88 13 07 36
Eurométropole de Strasbourg	Fanni ANGYAL	Chargée de mission économie filière bâtiment habitat	fanni.angyal@strasbourg.eu	03 68 98 87 12
Eurométropole de Strasbourg	Arnaud MARTIN	Chef de projet Habitat – Transition énergétique	arnaud.martin@strasbourg.eu	03 68 98 83 54
Oktave	Gabriel QUENTIN	Responsable partenariat	g.quentin@oktave.fr	06 29 48 82 71
Région Grand Est	Nicolas PIECKO	Animateur du réseau France Rénov	nicolas.piecko@grandest.fr	03 88 15 83 84
Urbanis	Manon OHLMANN	Cheffe de projet	mohlmann@urbanis.fr	